

**Élections CSE :**  
**1<sup>er</sup> tour du 8 au 15 novembre**  
**Pour arrêter de reculer, voter CGT**



**Un rôle moteur dans les instances**

**Une équipe expérimentée, renouvelée et féminisée**

**Des représentants du personnel impliqués à votre disposition**

**Un syndicat qui vous informe, vous consulte et tient compte de votre avis**

**Des élus toujours à votre écoute, pour mieux vous défendre et vous soutenir**

**Un syndicat indépendant et démocratique, implanté localement dans l'entreprise**

**Négociant des compromis favorables aux salariés, tenant compte des réalités de l'entreprise**

**Une force de proposition en matière de négociations collectives, pour gagner des nouveaux droits**

Pour voter en connaissance de cause, nous vous invitons à prendre connaissance de notre **profession de foi** reçue dans le mail envoyé par la DRH le 4/11 dernier et accessible sur la plate-forme de vote, afin de juger par vous-même sur la base des bilans des actions de la CGT et de l'UNSA sur la dernière période.

Nous y présentons les 19 **candidats** sur les listes CGT et nous y dressons le **bilan détaillé de nos actions**, dont :

- L'obtention de plus de transparence en matière d'égalité F/H,
- Un véritable accord Senior (sortie d'astreinte avec prime digressive, temps partiel bonifié, ...),
- Un accord CSE avec plus d'élus, plus de moyens que l'exige la loi, ...

Les **dossiers** sur lesquels nous travaillons, et les **enjeux et priorités** que nous voyons pour les années à venir, dont :

- Le temps de travail des ex-modalité 2 Syntec,
- La qualité de vie au travail, la santé au travail, la prévention des risques psycho-sociaux et autres, l'articulation vie professionnelle/vie privée, les NAO salaires, ...

Nous avons aussi annexé à notre profession de foi un certain nombre de tracts distribués par la CGT dernièrement, cela afin que vous ayez un aperçu sur les domaines pour lesquels nous sommes actifs et sur les informations que nous vous distribuons régulièrement et mettons à disposition sur notre site internet, notamment les statistiques salariales.

Nous y incluons le **bilan de la majorité sortante UNSA**. Beaucoup de nos collègues ayant voté UNSA en 2016 s'en mordent les doigts au vu des reculs et renoncements qui en résultent :

- *Suppression de 10 jours de RTT sans compensation salariale en cas de changement de poste et pour les nouveaux embauchés (et maintien des deux statuts 208 et 218 jours)*
- *Suppression sans compensation de la prime d'ancienneté et de 10 jours enfants malades*
- *Suppression du badgeage et des horaires variables avec une réduction drastique des heures supplémentaires payées*
- *Transformation de 0,3% de notre enveloppe d'augmentation salariale 2019 en prime Macron non pérenne*
- *Refus de saisir la direction régionale du travail pour demander le paiement des variables et le respect du contrat de travail*
- *Refus de saisir la justice pour obtenir la transparence en matière d'égalité professionnelle afin d'avoir des négociations loyales*
- *Refus de déclencher des élections anticipées lors de l'absorption d'Ericsson ITSS*
- *Refus de demander la création d'un CHSCT en Bretagne alors que 200 salariés y travaillaient*
- *Refus de fournir certaines prestations du CE aux ex-EITSS suite à la fusion*
- *Exclusion des sites bretons des activités sociales et culturelles du CE*
- *Communication défailante sur les cadeaux de Noël, beaucoup d'enfants en étant exclus*
- *Prise en compte de la situation familiale pour éligibilité à des chèques cadeaux, ce qui est illégal*
- *Refus de saisir la justice pour régulariser la situation de salariés ex-EITSS maintenus depuis 2017 en modalité 2 SYNTEC, à 37 heures hebdomadaires payées 35 : cette modalité n'étant pas applicable dans l'entreprise un rappel d'heures sup. équivalent à 1,7 mois de salaire pourrait être demandé*
- *Refus de saisir la direction régionale du travail pour dénoncer l'entrave à l'exercice de son mandat qui représentait la suppression de l'accès à la messagerie et à l'intranet pour un représentant syndical au CE*
- *Renonciation sans justification à une action en cours pour obtenir la communication d'informations nécessaires dans le cadre d'une expertise missionnée par le CE*
- *Très peu d'information du personnel et notamment aucune information sur la renégociation de la convention collective de la métallurgie en cours et ses enjeux*
- *Non prise en compte de l'avis des salariés lors de la signature des accords temps de travail (83% des salariés consultés s'étant exprimés contre la signature)*

Cela ne ressemble pas à une volonté d'agir syndicalement au service des salariés, l'UNSA ne semble d'ailleurs pas avoir trouvé bon de s'adresser à ces derniers pour dresser le bilan de son « activité » en tant que syndicat majoritaire.

**Nous vous invitons à participer massivement au scrutin pour nous donner la légitimité nécessaire à notre action. Il est plus que jamais indispensable que vous nous accordiez votre confiance sur la base de notre bilan en élisant une majorité CGT au CSE pour que nous soyons en mesure de défendre l'intérêt des salariés et pour que nous puissions œuvrer pour des accords collectifs de progrès social.**

Il y a deux votes à réaliser, pour les titulaires et pour les suppléants. En cas de difficultés, contactez le numéro vert 0800 10 12 30 et informez-en Farid Attoui et Marcelo Karaguilla qui assurent le suivi du déroulement du vote, et Claude Delarue (président du bureau de vote).

**Les candidats sur les listes CGT vous invitent à une Réunion de présentation  
Jeudi 7 novembre à 13 heures en salle Mayotte au 5<sup>ème</sup> étage  
Venez nombreux nous rencontrer  
et votez**

